

En 2022, en Occitanie, le total des aides versées par l'État et l'Europe (FEAGA et FEADER appelés en contrepartie des crédits de l'Etat) s'est élevé à environ 1.58 milliards d'euros. 59 % de ce volume financier est versé au titre du premier pilier de la PAC, 28 % au titre du second pilier et 13 % au titre d'autres dispositifs nationaux non cofinancés par les fonds européens.

Les instruments de la Politique agricole commune

La Politique agricole commune (PAC) s'articule autour de deux piliers.

Le 1^{er} pilier de la PAC mobilise l'ensemble des aides dont le financement est exclusivement communautaire.

On distingue :

- les aides directes versées aux producteurs :

- ❖ aides découplées (indépendantes de la production), calculées à la surface sous forme de droits à paiement de base (DPB), auxquelles s'ajoutent un « paiement vert » (lié à des pratiques bénéfiques pour l'environnement) et un paiement redistributif (paiements additionnels sur les 52 premiers hectares de l'exploitation, favorables aux plus petites exploitations...). En Occitanie, les principaux secteurs bénéficiaires des aides découplées sont les grandes cultures et l'élevage.

- ❖ aides couplées (liées aux productions) qui soutiennent spécifiquement certaines pro-

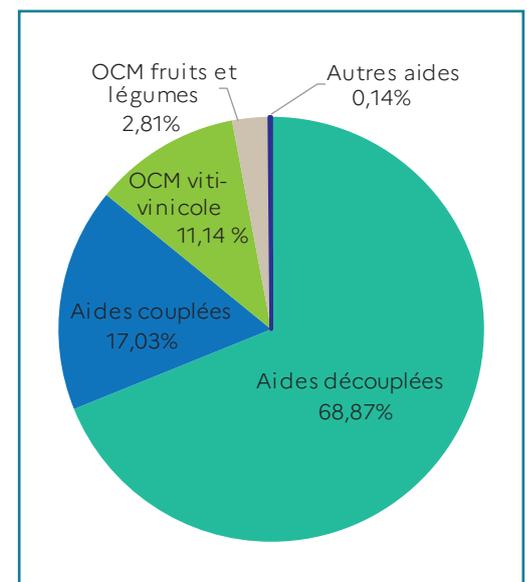
ductions fragiles telles que l'aide aux bovins allaitants (ABA), l'aide aux bovins laitiers (ABL), les aides ovines (AO) ou caprines (AC), l'aide au blé dur, l'aide aux protéagineux, etc.

- les aides versées dans le cadre des organisations communes de marchés (OCM) qui visent à favoriser les investissements structurant pour les filières dont les principaux bénéficiaires sont la « viticulture » et la filière « fruits et légumes ».

Le 2nd pilier de la PAC regroupe les aides au développement rural cofinancées par des fonds à la fois communautaires et nationaux. Elles sont mises en œuvre principalement au niveau régional dans le cadre des Programmes de Développement Rural Régionaux (PDRR). Une grande partie de ces aides concerne :

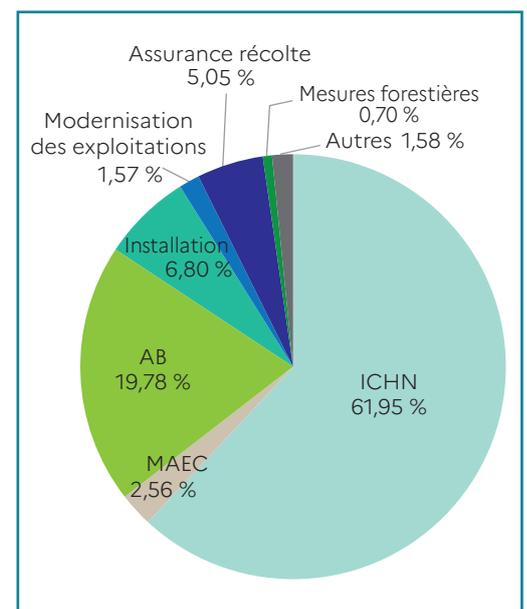
- le financement de mesures surfaciques (aides surfaces¹ : ICHN, CAB-MAB, MAEC) sous forme de soutien aux exploitations agricoles dont les surfaces sont exploitées selon des cahiers des charges agroenvironne-

Répartition des aides du 1^{er} pilier Occitanie 2022



Sources : ASP, FranceAgriMer

Répartition des aides du 2nd pilier Occitanie 2022



Sources : ASP, FranceAgriMer

Sigles	Dénomination
AGRIDIFF	Dispositif d'aide aux exploitations agricoles en difficulté
ARP	Aide à la reconversion professionnelle
AB	Agriculture biologique
ABA	Aides aux bovins allaitants
ABL	Aides aux bovins laitiers
AC	Aides caprines
AO	Aides ovines
ASP	Agence de services et de paiement
ATR	Apport de trésorerie remboursable
BOP	Budget opérationnel de programme
CAB/MAB	Mesures « Conversion à l'agriculture biologique » et « Maintien à l'agriculture biologique »
CASDAR	Compte d'affectation spécial de développement agricole et rural
DFCI	Défense des forêts contre les incendies
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DPB	Droits à paiement de base
de minimis	Aides nationales autorisées par l'Union européenne (règlement « de minimis ») n'excédant pas le plafond de 200 000 € par entreprise consolidée ou 20 000 € par exploitation sur une période de 3 exercices fiscaux glissants
FASS	Fonds d'action sanitaire et sociale
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAGA	Fonds européen agricole de garantie
IAA	Industrie agro-alimentaire
ICHN	Indemnité compensatoire de handicaps naturels
MAA	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques
OCM	Organisation commune de marché
PAC	Politique agricole commune
PCAE	Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations
PDRR	Programme de développement rural régional
PIA	Programme d'investissements d'avenir
R&D	Recherche et développement
RTM	Restauration des terrains de montagne
SRAA	Service régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire (DRAAF)
SRISSET	Service régional d'information statistique, économique et territoriale (DRAAF)
TFNB	Taxe sur le foncier non bâti
TICPE	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
UE	Union européenne

Aides 2022 par financeur et par nature d'aide (en millier €)		Nombre de dossiers	Financeurs					Total (1000 €)		
			État		Europe					
			MASA	CASDAR	FAM	FEAGA	FEADER			
Premier pilier (PAC)	Aides découplées	Paiement de base	44 428				320 639		320 639	
		Paiement redistributif	44 429				87 510		87 510	
		Paiement vert	44 375				220 842		220 842	
		Paiement JA	3 641				9 963		9 963	
		Total aides découplées	44 441				638 954		638 954	
	Aides couplées	Bovins allaitants (ABA)	10 673				80 883		80 883	
		Bovins laitiers (ABL)	1 939				5 900		5 900	
		Veaux sous la mère et veaux bio	964				1 652		1 652	
		Caprines	833				2 010		2 010	
		Ovines	5 001				35 746		35 746	
		Protéines végétales	12 545				25 608		25 608	
		Blé dur	3 021				4 515		4 515	
		Autres aides couplées	389				1 676		1 676	
	Total aides couplées	24 337				157 989		157 989		
	OCM viti-vinicole	Investissements des caves					28 440		28 440	
		Restructuration du vignoble					57 421		57 421	
		Promotion vin sur les pays tiers					7 817		7 817	
		Prestations viniques					9 709		9 709	
		Total OCM viticulture					103 387		103 387	
	OCM fruits et légumes	Programmes opérationnels					26 067		26 067	
Autres aides (programmes : apicole, lait et fruit à l'école...)						1 323		1 323		
Total Premier pilier PAC						927 721		927 721		
Second pilier (PAC)	Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)		18 895	67 777			203 331		271 107	
	Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)		3 429	2 658			8 521		11 179 ¹	
	Aides à l'AB	CAB	1 619	4 404			26 034		30 438 ¹	
		MAB	3 113	0			4 724		4 724 ¹	
	Crédit HVE		3 785	9 534					9 534	
	Crédit d'impôt Agriculture biologique ²		5 999	20 396					20 396 ²	
	Credat non Glyphosate PP		4 709	12 569					12 569	
	Aides à l'installation	DJA	790	6 196				22 735	28 931	
		Stages	44	847					847	
		Total aides à l'installation	834	7 044				22 735	29 779	
	Modernisation des exploitations	Élevage + Energie*	180	2 671				3 244	5 916	
		Rénovation des vergers					952		952	
		Total modernisation des exploitations	180	2 671		952		3 244	6 867	
	Information - Diffusion des connaissances		33	16				665	682	
	Pastoralisme		144	1 837				1 967	3 804 ⁴	
Prédation		447	1 216				1 214	2 430		
Assurance récolte		7 201					22 114	22 114 ⁵		
Mesures forestières	Desserte	28	753				1 015	1 768		
	DICI	27	498				787	1 285		
	Projets 1 ^{ère} transformation (filiale bois) ⁴									
	Total mesures forestières	55	1 251				1 801	3 052		
Total Second pilier PAC						50 443	131 372	952	296 351	428 675⁵



Aides 2022 par financeur et par nature d'aide (en millier €)	Nombre de dossiers	Financeurs					Total (1000 €)
		MASA	État CASDAR	FAM	Europe FEAGA FEADER		
Dispositifs d'animation Conseil	Animation et développement des filières agro-alimentaires et pôle de compétitivité	10	339				339
	Animation et développement de la filière AB et des PAEC	74	1 539				1 539
	Animation des GIEE	40		527			527
	Animation installation	57	1 069				1 069
	Animation des CUMA (DINA-CUMA)	45	68				68
	Animation et développement de la filière forêt-bois	15	610				610
	Assistance technique, conseil réseaux génétiques				1 559		1 559
Total Dispositifs d'animation Conseil	241	3 625	527	1 559		5 710	
Aménagement	Modernisation et gestion des réseaux irrigation		990				990
	Restauration des terrains en montagne (RTM)		2 966				2 966
Total Aménagement		3 956				3 956	
R&D, Développement	Expérimentation		0	1 260			1 260
	PRDA Occitanie		4 854				4 854
Total R&D développement			4 854	1 260		6 114	
Aides conjonctuelles ²	Agridiff, ARP	22	63				63
	Aide de crise d'Influenza aviaire			22 096			22 096
	Aide de crise gel			5 466			5 466
	Stockage des vins			1 943			1 943
	Autres aides de crise			29 320			29 320
	Calamités agricoles		76 456				76 456
FASS		8 636				8 636	
Total aides conjonctuelles		85 155	0	58 825 0		143 981	
Plan de relance	Plan France Relance forêt/bois	126	3 915				3 915
	Plantons des haies	328	2 009				2 009
	Cantines-relance Hexagone + DOM + Corse	211	2 006				2 006
	Protection contre les aléas climatiques		2 574		12 615	461	15 650
	Alimentation locale & solidaire		2 415				2 415
	AnimAbandFinVie		1 839				1 839
	FilièGrainesPlants		400				400
	Jardins partagés		4				4
	Projet alimentaire territorial (PAT)		218				218
	Plan protéines végétales				6 505		6 505
	plan de modernisation des abattoirs				2 296		2 296
	Renouvellement des agroéquipements				14 371		14 371
	Structuration des filières				1 821		1 821
Investissements ZNT				1 637		1 637	
France 2030 vague 1 - réduction usage des intrants				340		340	
Total aides plan de relance		15 380	0	39 585	0	461	55 426³
Total Occitanie		239 488	5 381	102 181	927 721	296 812	1 571 583⁶

1 Attention la lecture de ce total ne se fait pas en ligne car les aides bio et MAEC n'ont pas été ventilées pour tous les financeurs

2 crédits d'impôts 2021, 100 % Etat, rattachés ici au 2nd pilier en raison de la nature de l'aide

3 les aides relatives au pacte bien-être animal et biosécurité du plan de relance sont prises en compte dans l'aide à la modernisation de l'élevage

4 crédits pastoralisme, 100% Etat, rattachés ici au 2nd pilier en raison de la nature de l'aide

5 FEADER mobilisé en contrepartie des contrats d'assurance récolte

6 Attention, la lecture de ce total ne se fait pas en ligne car les aides bio et MAEC n'ont pas été ventilées pour tous les financeurs

Aides 2022 par financeur et par nature d'aide (en millier €)		Nombre de dossiers	Financeurs				Total (1000 €)	
			MASA	État CASDAR	FAM	Europe FEAGA FEADER		
Second pilier (PAC)	Information - Diffusion des connaissances	1	16			18	34	
	Total Second pilier PAC	1	16			18	34	
Dispositifs d'animation Conseil	Animation et développement des filières agroalimentaires et pôle de compétitivité	10	339				339	
	Animation et développement de la filière AB et PAEC	74	1 539				1 539	
	Animation des GIEE	40		527			527	
	Animation installation	57	1 069				1 069	
	Animation des CUMA (DINA-CUMA)	45	68				68	
	Animation et développement de la filière forêt-bois	15	610				610	
	Assistance technique, conseil réseaux génétiques				1 559		1 559	
	Total Dispositifs d'animation Conseil	241	3 625	527	1 559		5 710	
Aménagement	Modernisation et gestion des réseaux irrigation		990				990	
	Total Aménagement		990				990	
R&D, Développement	Expérimentation			0	1 260		1 260	
	PRDA Occitanie	1		4 854			4 854	
	Total R&D, Développement			4 854	1 260		6 114	
Plan de relance	Plan France Relance forêt/bois	1	1 153				1 153	
	Protection contre les aléas climatiques		2 574		12 615	461	15 650	
	Alimentation locale & solidaire		2 415				2 415	
	AnimAbandFinVie		1 839				1 839	
	FilièGrainesPlants		400				400	
	Jardins partagés		4				4	
	PAT (volet A et B)		218				218	
Total plan de relance		8 603	0	12 615	0	461	21 679	
Total non ventilé par département			13 233	5 381	15 434	0	479	34 527

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie

Cité administrative bâtiment E

Boulevard Armand Duportal

31074 Toulouse cedex

Tél. : 05 61 10 61 10

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur : Florent Guhl

Directeur de publication : Gérôme Pignard

Rédacteur en chef : Rodolphe Anjard

Auteurs : Claire Gsegner, Corinne Donnet, Sylvie Cinçon

Composition : Barbara Deltour

Crédit picto : created by Joao Santos, Corinne Hunter, To Uyen, Magicon, Imogen Oh,
from the noun project

www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr